



au fil du Talent

PREAVIS MUNICIPAL N° 16-4/18

Au Conseil communal de et à CHAVORNAY

CK/jls-1230

Chavornay, le 1^{er} octobre 2018

Compléments I au budget 2018

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Le budget 2018 a été établi avant le bouclage des comptes 2017 de la nouvelle commune fusionnée de Chavornay. Le préavis concernant le budget de fonctionnement précise que chaque poste avait été évalué selon les éléments connus au 30 septembre 2017, avec les principes suivants : au plus serré pour les charges et avec un optimisme modéré pour les recettes. Cette manière de procéder entraîne inmanquablement des adaptations en cours d'exercice.

La Municipalité a procédé à une nouvelle évaluation du budget 2018 selon les éléments connus en date du 30 septembre 2018 et, en conséquence, elle présente au Conseil communal une première tranche de compléments.

Demande de crédits complémentaires & Ajustement à la baisse des amortissements obligatoires (suite aux amortissements complémentaires comptabilisés dans les comptes 2017)

1. ADMINISTRATION GENERALE

110.3011	Traitement du personnel	
	- budget 2018 adopté	580'880.00
	- charges complémentaires	60'000.00
	- nouveau budget	640'880.00

Erreur dans l'établissement du budget. Les apprentis de l'administration et le technicien communal pour quatre mois n'ont pas été pris en compte. L'année 2017 présente un solde de CHF 619'610.50 pour ce compte.

110.3185.0	Assistance technique	
	- budget 2018 adopté	10'000.00
	- charges complémentaires	46'000.00

- nouveau budget 56'000.00

Honoraires du bureau d'architectes pour la révision du plan général d'affectation.

2. FINANCES

Néant

3 DOMAINES ET BATIMENTS

310.3311 Amortissement – Terrains

- budget 2018 adopté 3'000.00
- diminution des charges d'amortissement -3'000.00
- nouveau budget 0.00

Entièrement amorti au 31.12.2017 par un amortissement supplémentaire.

320.3311 Amortissement – Mouille Jean berges du Talent

- budget 2018 adopté 26'900.00
- diminution des charges d'amortissement -6'900.00
- nouveau budget 20'000.00

Investissement « Mouille Jean berges du Talent » entièrement amorti au 31.12.2017 par un amortissement supplémentaire.

351.3311 Amortissement – Vieux Moulin 16/18

- budget 2018 adopté 5'400.00
- diminution des charges d'amortissement -5'400.00
- nouveau budget 0.00

Entièrement amorti au 31.12.2017 par un amortissement supplémentaire.

364.3311 Amortissement – Salle de Sports 1

- budget 2018 adopté 38'000.00
- diminution des charges d'amortissement -38'000.00
- nouveau budget 0.00

Entièrement amorti au 31.12.2017 par un amortissement supplémentaire.

381.3154.0 Achat matériel

- budget 2018 adopté 0.00
- charges complémentaires 7'000.00
- nouveau budget 7'000.00

Achat mobiliers pour les locaux PPLS situé à Corcelles (ancien bâtiment administratif).

4. TRAVAUX

432.3311	Amortissement - Parking	
	- budget 2018 adopté	11'600.00
	- diminution des charges d'amortissement	-11'600.00
	- nouveau budget	0.00

Entièrement amorti au 31.12.2017 par un amortissement supplémentaire.

433.3311	Amortissement - Parois anti-bruit	
	- budget 2018 adopté	104'000.00
	- diminution des charges d'amortissement	-74'000.00
	- nouveau budget	30'000.00

Suite aux oppositions déposées, la réalisation est repoussée. Amortissement uniquement sur les frais d'études.

440.3311	Amortissement – Espaces verts & Places de sports	
	- budget 2018 adopté	24'900.00
	- diminution des charges d'amortissement	-17'000.00
	- nouveau budget	7'900.00

Investissements « Tennis » et « Skate-park » entièrement amorti au 31.12.2017 par des amortissements supplémentaires.

435.3311	Amortissement – Eclairage public	
	- budget 2018 adopté	30'100.00
	- diminution des charges d'amortissement	-9'100.00
	- nouveau budget	21'000.00

Plusieurs investissements entièrement amorti au 31.12.2017 par des amortissements supplémentaires.

452.3148.3	Assainissement ancienne déchetterie Suchy/ESSERT-PITTET	
	- budget 2018 adopté	0.00
	- charges complémentaires	20'000.00
	- nouveau budget	20'000.00

Travaux d'assainissement de l'ancienne déchetterie Suchy/ESSERT-PITTET. Part communale selon la convention signée le 18 janvier 2016 par la Municipalité d'Essert-Pittet.

460.3141	STEP, entretien	
	- budget 2018 adopté	15'000.00
	- charges complémentaires	23'330.00
	- nouveau budget	38'000.00

Factures 2017 reçues en 2018 pour l'ancienne STEP (CHF 23'329.95). Ce montant n'a pas été provisionné dans les comptes 2017.

460.3182	Téléphone & internet	
	- budget 2018 adopté	0.00
	- charges complémentaires	2'000.00
	- nouveau budget	2'000.00

Nouvelle STEP : Installation d'une ligne téléphonique et internet.

460.3811	Attribution sur financement spéciaux	
	- budget 2018 adopté	25'030.00
	- charges complémentaires	-25'030.00
	- nouveau budget	0.00

Avec les compléments au budget 2018 pour les comptes 460.3141 et 460.3182, il y a plus d'attribution au financement spéciaux.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE

Néant

6. POLICE

Néant

7. SECURITE SOCIALE – Unité d'accueil pour écoliers (UAPE)

710.3655.1	UAPE Chavornay-Bavois, mise en place	
	- budget 2018 adopté	0.00
	- charges complémentaires	50'000.00
	- nouveau budget	50'000.00

Ouverture fin août 2018 de l'UAPE à Chavornay (située provisoirement dans la grande salle). Participation communale selon le % d'occupation des enfants de Chavornay.

710.3655.3	UAPE Chavornay-Bavois, fonctionnement part communale	
	- budget 2018 adopté	123'000.00
	- charges complémentaires	115'000.00
	- nouveau budget	238'000.00

Ouverture fin août 2018 de l'UAPE à Chavornay (située provisoirement dans la grande salle). Participation communale selon le % d'occupation des enfants de Chavornay.

8. SERVICES INDUSTRIELS

Néant

Récapitulation	Charges	Recettes
1 Administration générale	106'000.00	0.00
2 Finances	0.00	0.00
3 Domaines et bâtiments	-46'300.00	0.00
4 Travaux	-91'400.00	0.00
5 Instructions publiques	0.00	0.00
6 Police	0.00	0.00
7 Sécurité sociale	165'000.00	0.00
8 Services industriels	0.00	0.00
Totaux	133'300.00	0.00

Décision

La Municipalité invite le Conseil communal de Chavornay à prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Chavornay

- vu le préavis N° 16-4/18 ;
- ouï le rapport de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

des compléments au budget 2018 représentant au total une augmentation des charges de CHF 133'300.- sont accordés à la Municipalité.

La situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Excédent de recettes prévues au budget 2018	CHF	-127'650.00
Augmentation des charges	CHF	298'300.00
Diminution des charges d'amortissement	CHF	-165'000.00
Excédent de charges selon budget et crédit complémentaire	CHF	5'650.00

Le Syndic

Le Secrétaire

Délégué municipal : M. Christian KUNZE, Syndic

